



SIEGE DE BRUXELLES

Boulevard Clovis 15

1000 Bruxelles

Tél. 02 230 81 82

Fax 02 230 80 08

SIEGE D'ANVERS

Van der Sweepstraat 3 bus 44

2000 Antwerpen

Tél. 03 216 28 90

Fax 03 238 86 65

Bureau régional :

De Arge

V. ref.: _____

N. ref.: _____

RAPPORT N° : 29/10729/02

PROCES-VERBAL DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE BASSE TENSION

 ADRESSE DE L'INSTALLATION : Rue fonda de fond
79, 4870 Thooz.

PROPRIETAIRE : AZAZCA

Adresse : _____

DEMANDEUR : BOROWITZ

Adresse : Rue du donet, 17, 4800 Senning.

INSTALLATEUR : SDEV

Adresse : _____

TVA ou CI : 0877-664-334

EAN : _____

Ref.: _____ Compteur n°: _____

Index : _____

Date du contrôle : 29/07/2030 Type de contrôle : examen de conformité visite de contrôle suivant :

(RGIE art. 270) (RGIE art. 271) (RGIE art. 276) (RGIE art. 276bis) (A.R. 2.6.2008) (RGPT art. 262) (R.T. art. 231) (Prescriptions distributeur)

Type d'installation : Nouvelle Extension - Modification - Temporaire - Renforcement - vente d'habitation ; Type locaux : DANGEROUS

Début travaux : Fondations avant après 1.10.81 Installation électrique avant après 1.10.81 1.1.83 RGIE art. 86

Raccordement : Tension 2x230 V Protection raccordement MAX 63 A

Câble aliment, tableau. princ. : 4 X 10 mm² Inter.gén. : type D130.30mA

Type électrode de terre : boucle - barres - piquets - conducteur horizontal Schéma : TT

Nombre de tableaux : 1 ; Nombre de circuits term.: 21 ; RA : 48 Ohm; RI tot 250 MOhm

Facteurs d'influences externes: _____

DESCRIPTION : _____

VOIR SCHEMAS EN ANNEXE

CONTROLES effectués : voir verso

INFRACTIONS CONSTATÉES ET/OU NOTES : NEANT

PROCES-VERBAL DE CONFORMITE

Vu le :

le responsable du distributeur

nom :

signature :

DEVOIRS du PROPRIETAIRE, GESTIONNAIRE ou LOCATAIRE : voir verso.

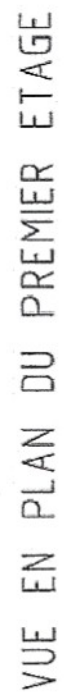
- CONCLUSION : 1 L'installation est conforme. Les bornes d'entrées du DPCDR général sont scellées et les schémas unifilaires et de situation ont été visés. L'installation doit être vérifiée avant le 29/07/2035 (art. 271 RGIE) ainsi qu'avant mise en service après modification ou extension importante exécutée avant cette date.
2. L'installation n'est pas conforme.
3. L'installation peut être maintenue en service pour autant qu'il soit remédié sans retard aux infractions mentionnées et pour autant que les mesures nécessaires soient prises pour que l'installation ne présente pas de danger pour les personnes et les biens. L'installation n'est pas conforme. L'installation doit être vérifiée par le (même) organisme avant le :

L'AGENT VISITEUR :
n° + nom + signature

S. MARIEN

Le directeur,



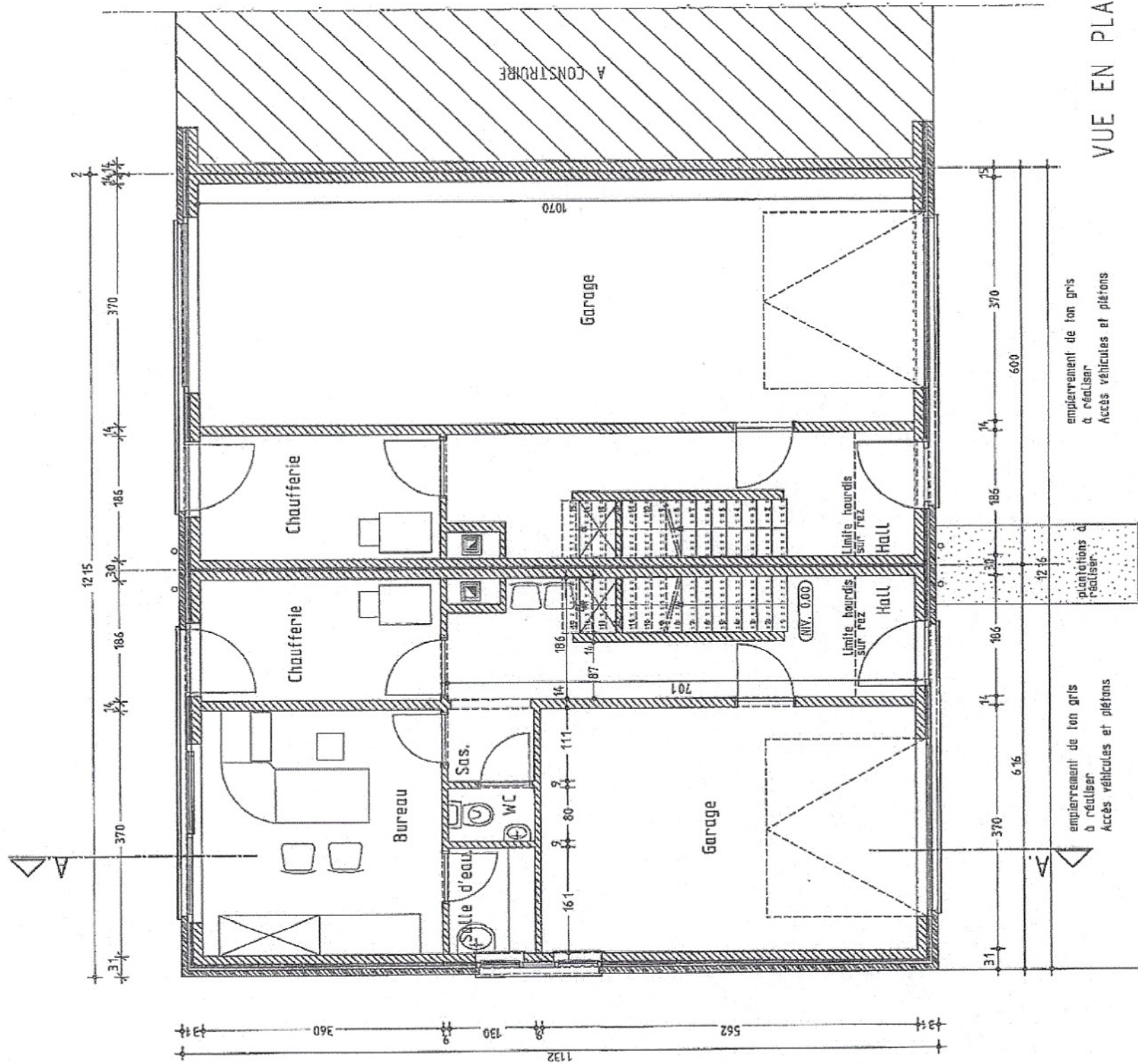


MAISONS DU TYPE 2.

MAISONS DU TYPE 1.

STV214
EASTEN
14
LIEGE

29/02/2020



VUE EN PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE

empierrement de ton gris
à réaliser
Accès véhicules et piétons

MAISONS DU TYPE 2.

empierrement de ton gris
à réaliser
Accès véhicules et piétons

MAISONS DU TYPE 1.